



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocation personnalisée d'autonomie

Question écrite n° 14560

Texte de la question

M. Dino Cinieri interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le nombre de personnes âgées bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie, Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître également la hausse enregistrée en juin 2007 ainsi que le pourcentage de ceux qui vivent à domicile et de ceux qui sont hébergés en établissements.

Texte de la réponse

L'attention du Gouvernement a été appelée sur les personnes âgées bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie. Selon les informations recueillies par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, au 30 juin 2007, 1 048 000 personnes bénéficiaient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). 60 % des bénéficiaires de l'APA vivent à domicile tandis que 40 % résident en établissements d'hébergement pour personnes âgées. Le nombre de bénéficiaires au 30 juin 2007 est en augmentation respectivement de 6,8 % et de 3,9 % par rapport à ceux constatés au 30 juin 2006 et au 31 décembre 2006. Par ailleurs, afin de mettre à disposition du public ces données chiffrées les statistiques de l'APA sont régulièrement mises en ligne à l'adresse suivante : <http://www.sante.gouv.fr/drees/index.html>.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14560

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2008, page 306

Réponse publiée le : 29 avril 2008, page 3689